



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Dr sc. nat. Gregor Dürrenberger, directeur de la Fondation suisse pour la recherche sur la communication mobile, [gregor@mobile-research.ethz.ch](mailto:gregor@mobile-research.ethz.ch), ligne directe: 044 632 28 15;  
Kurt Bodenmüller, chargé de communication du Secrétariat scientifique, Ligue suisse contre le cancer, [kurt.bodenmueller@liguecancer.ch](mailto:kurt.bodenmueller@liguecancer.ch), ligne directe: 031 389 93 31  
Prof. Dr phil. Martin Röögli, Institut tropical et de santé publique suisse, Université de Bâle, [martin.roosli@unibas.ch](mailto:martin.roosli@unibas.ch), ligne directe: 061 284 83 83

Date Berne et Zurich, 1<sup>er</sup> juin 2011

Rayonnement à haute fréquence et risque de cancer

### Première évaluation par le Centre international de recherche sur le cancer

**Les champs électromagnétiques haute fréquence (CEM HF) – tels que ceux qu'émettent, par exemple, la radio, la télévision ou la téléphonie mobile – augmentent-ils le risque de cancer? Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui fait partie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a publié hier sa première évaluation sur le sujet. Après étude approfondie de la littérature scientifique, le CIRC est arrivé à la conclusion qu'il existe des indices limités indiquant que l'utilisation du téléphone mobile augmente le risque de développer une tumeur du cerveau. C'est pourquoi les champs électromagnétiques haute fréquence ont été classés comme «peut-être cancérigènes».**

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) – lequel fait partie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – évalue en permanence les effets cancérigènes des facteurs environnementaux et des agents. Jusqu'à présent, il a évalué au total 941 agents, dont 107 ont été classés comme étant «cancérigènes». Plus de 30 experts ont pris part à l'évaluation de la cancérigénicité des champs électromagnétiques haute fréquence (CEM HF). Etaient également présents parmi eux deux scientifiques suisses: le Prof. Dr phil. Martin Röögli, épidémiologiste de l'environnement, et la Prof. Dr med. vet. Meike Mevissen, spécialiste en pharmacologie et toxicologie vétérinaire.

### Les champs électromagnétiques haute fréquence «peut-être cancérigènes»

Le CIRC a pris en compte toutes les indications scientifiques provenant d'études épidémiologiques et de l'expérimentation animale. S'agissant des travaux épidémiologiques, il a été fait la différence entre l'exposition professionnelle aux stations émettrices, l'exposition de la population à ces mêmes stations ainsi que l'exposition personnelle aux téléphones mobiles.

Le CIRC est parvenu aux évaluations suivantes:

- 1) L'**expérimentation animale** ne fait pas apparaître de relation entre l'exposition aux CEM HF et un risque de cancer accru. Des indices évoqués par certaines études (anciennes) n'ont pas pu être confirmés dans les travaux ultérieurs. Globalement,



- l'expérimentation animale n'a mis en évidence aucun effet cancérigène des CEM HF («preuve insuffisante»).
- 2) Les **études épidémiologiques relatives aux stations émettrices** (radar, radio, TV, stations relais de téléphonie mobile) n'indiquent pas de risque de cancer accru lié à leur rayonnement – ni chez les personnes particulièrement exposées à ces sources de rayonnement pour des raisons professionnelles ni dans la population.
  - 3) En ce qui concerne l'**utilisation du téléphone mobile** inférieure à 10 ans, on ne constate aucun accroissement du risque. En cas d'utilisation du téléphone portable à long terme, les données disponibles sont encore parcellaires. Pour fonder son jugement, le CIRC s'est appuyé sur des indices limités de risque accru de glioblastome, la tumeur cérébrale la plus fréquente chez l'adulte. Quelques indices limités de neurinome acoustique (tumeur du nerf de l'audition et de l'équilibre) ont en outre été observés, mais pas d'indices d'autres types de tumeur. Ces indices ont été considérés comme seulement limités parce que des lacunes méthodologiques ne pouvaient être exclues dans les études. Une minorité de scientifiques a estimé que les faiblesses méthodologiques étaient si importantes qu'ils ont qualifié les indices de non concluants («preuve insuffisante»).

Se fondant sur cet état de fait scientifique, le CIRC a placé les CEM HF dans la catégorie «**peut-être cancérigènes**». Ce groupe englobe des agents et des facteurs environnementaux pour lesquels les études épidémiologiques font certes apparaître des effets cancérigènes limités, mais que l'expérimentation animale ne vient pas suffisamment étayer (voir encadré). La fiche technique correspondante du CIRC peut être consultée sur le [site web de l'OMS](#).

### **Evaluation sous l'angle de la LSC et de la FSM**

Les évaluations scientifiques du CIRC relatives à la cancérigénicité des agents revêtent une importance internationale. Elles sont prises en compte au niveau mondial dans les débats et les régulations politiques. En ce sens, la présente classification des CEM HF est également importante pour la Suisse.

Du point de vue de la Fondation pour la recherche sur la communication mobile (FSM) et de la Ligue suisse contre le cancer (LSC), il convient de noter qu'avec la classification du CIRC le risque de cancer dû aux CEM HF est estimé à un niveau aussi élevé que celui des champs magnétiques basse fréquence (CEM BF). Ces derniers ont été classés en 2001 par le Centre international de recherche sur le cancer comme «peut-être cancérigènes» (groupe 2b). Cela en raison de résultats épidémiologiques cohérents, qui n'ont cependant pas pu être confirmés dans le modèle animal et cellulaire. La FSM et la LSC s'engagent à poursuivre les efforts de recherche dans ce domaine afin de combler les lacunes de savoir – alors même que, précisément, les technologies sans fil connaissent une extension et un développement rapides. Des lacunes de savoir existent en particulier en ce qui concerne les conséquences de l'utilisation à long terme du téléphone mobile pour la santé. On ne peut pas non plus tirer aujourd'hui de conclusion sûre et certaine sur les risques éventuels liés à l'utilisation du téléphone portable par les enfants et les adolescents.

### **Recommandations à titre préventif**

Par précaution, la FSM et la LSC recommandent de maintenir à un faible niveau l'exposition au rayonnement par le biais de mesures simples. C'est pourquoi elles ont



formulé à l'intention des utilisatrices et des utilisateurs de téléphones portables des [recommandations pour une téléphonie à faible taux d'immission](#). Nous soutenons en outre également les [recommandations de l'Office fédéral de la santé publique \(OFSP\)](#).

La **Ligue suisse contre le cancer** (fondée en 1910) est une organisation à but non lucratif œuvrant dans la prévention du cancer, la promotion de la recherche et le soutien des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. En tant qu'organisation faitière nationale sise à Berne, elle rassemble 20 ligues cantonales et régionales. Certifiée ZEWO, elle est principalement financée par des dons.

La **Fondation suisse pour la recherche sur la communication mobile** est une fondation d'utilité publique œuvrant pour la promotion de la recherche et la communication scientifique dans le domaine de la téléphonie mobile et des technologies sans fil. La fondation est soutenue entre autres par l'EPF, les Offices fédéraux de la santé publique, de la communication et de l'environnement, diverses ONG ainsi que l'industrie. Cette dernière assure le financement de la fondation. Les fonds de recherche sont attribués par un comité d'experts indépendant.

### **Classification par le CIRC de la cancérogénicité de facteurs environnementaux et d'agents pour l'homme**

#### **Groupe 1: L'agent est cancérogène pour l'homme**

*Exemples: tabac, cadmium, amiante, rayonnement ionisant, radon, boissons alcooliques*

Total: 107 agents

#### **Groupe 2a: L'agent est probablement cancérogène pour l'homme**

Une action cancérogène a été établie chez l'animal et des études épidémiologiques fournissent des indices limités d'une fréquence accrue de tumeurs. *Exemples: acrylamide, particules fines de cheminées, rayonnement UV, gaz d'échappement des moteurs diesel, solariums*

Total: 59 agents

#### **Groupe 2b: L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme**

Des études épidémiologiques fournissent des indices limités d'une action cancérogène chez l'homme, mais l'expérimentation animale ne fournit pas d'indices suffisants. (Ou bien: des études épidémiologiques ne fournissent certes pas d'indices suffisants, mais l'expérimentation animale atteste d'une action cancérogène chez l'homme.) *Exemples: DDT, café, légumes confits, champs magnétiques basse fréquence, gaz d'échappement des automobiles*

Total: 266 agents

#### **Groupe 3: L'agent ne peut encore être classé du point de vue de sa cancérogénicité pour l'homme**

*Exemples: thé, implants de silicone, laine de verre, champs électriques et magnétiques statiques*

Total: 508 agents

#### **Groupe 4: L'agent est probablement non cancérogène pour l'homme**

Total: 1 agent

Source: [IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans](#)